

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) c'est quoi ?

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) donnent son avis sur des sujets qui sont soumis à son étude en lien avec ses préoccupations quotidiennes ou qui concernent la vie de la commune en général.

Le CMJ s'adresse aux collégiens et est complémentaire du Conseil Municipal des Enfants (CME). La mise en place de ces instances permet aux enfants et aux jeunes de participer au mieux vivre ensemble à Serris et favorise le dialogue avec les responsables politiques, tout en affirmant la solidarité nécessaire entre générations.

Comment se compose le Conseil Municipal des Jeunes ?

Le CMJ est composé au maximum de 20 jeunes, (idéalement dix filles et dix garçons). Ses membres sont issus de l'appel à candidature lancé par la ville et sont désignés pour une durée de deux ans.

Pour être candidat au Conseil Municipal des Jeunes, il faut ?

- › Être Serrisien ;
- › Être en 5e ou en 4e ;
- › Vouloir s'engager de manière volontaire et à titre individuel ;
- › Avoir l'accord de ses parents.

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes 2022-2024

- › Lyssandra Bernard
- › Anaëlle Chayeb
- › Lenny Genteuil
- › Mohamed Khlifi
- › Baptiste Leclair
- › Louann Le Moel
- › Gabriel Perez
- › Mathias Valmary
- › Flavien Watteau-Aubé





JEUNESSE, CMJ

Premier Conseil Municipal des Jeunes

Le premier Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le vendredi 2 novembre

Mis en ligne le 07 novembre 2018



[J'aime ma Ville, j'y participe]

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se sont réunis pour la première fois à l'Hôtel de Ville. Ces volontaires, en classe de 5e et 4e, s'investissent pour leur ville qu'ils aiment à travers des projets et propositions qu'ils porteront au côté du conseil municipal. Ils ont ainsi pu échanger avec des élus de la Commune : Luc CHEVALIER, Stéphanie PEREZ et Henri PEREZ.

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont reçu officiellement leur écharpe, symbole de leur investissement pour la commune. Félicitations à eux !

investissement pour la commune. Réclamations à eux :

Composition du CMJ :

Liam BENKO, Bastien CAPDEVILA, Olivia FRADET, Rania HAMADEH, Emma NONY, Agathe PAVLEAS, Nicolas VIRASAK, Aubane CAPDEVILA, Ireti GANDONOU, Fatima KAMBA KABEYA et Amel SADOUNE

